

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 décembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 DAC 727 Subvention (208.370 euros) et conventions avec le Théâtre aux Mains Nues (20e) et la Régie Immobilière de la Ville de Paris (13e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu l'avenant simplifié n°1 à la Convention ANRU-GPRU Saint-Blaise (20e) porté par la délibération 2013 DU 82 et la délibération 2013 DPVI 405 ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 décembre 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention au Théâtre aux Mains Nues et lui demande l'autorisation de signer les conventions avec le Théâtre aux Mains Nues (20e) et la Régie Immobilière de la Ville de Paris (13e) ;

Vu l'avis du Conseil du 20eme arrondissement, en date du 5 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mr Bruno JULLIARD, au nom de la 9eme Commission,

Délibère :

Article 1 : Dans le cadre de l'opération d'extension du Théâtre aux Mains Nues s'élevant à un montant total de 785.639 euros pour la partie en maîtrise d'ouvrage de la RIVP, la Ville de Paris participe à hauteur de 208.370 euros attribués d'une part au Théâtre aux Mains Nues et d'autre part à la RIVP.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 93.417 euros est accordée au Théâtre aux Mains nues pour la participation de la Ville au projet d'extension du Théâtre aux Mains Nues.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 114.953 euros est accordée à la Régie Immobilière de la Ville de Paris pour la participation de la Ville au projet d'extension du Théâtre aux Mains Nues.

Article 4 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer les conventions correspondantes au projet subventionné.

Article 5 : La dépense correspondante, soit 208.370 euros, sera imputée sur le budget d'investissement 2013 de la Ville de Paris, nature 2042, ligne VE40003, Provision pour subventions d'équipement au titre de la culture. Mission 900-10-99-010 n° d'individualisation 13V00458DAC N° d'AP 13 03546.